

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS INDUSTRIE

Avions A319/A320/A321

Caisson de dérive (ATA 55)

APPLICABILITE :

AIRBUS INDUSTRIE A319-111, A319-112, A319-114, A319-131, A319-132, A319-133, A320-211, A320-212, A320-214, A320-232, A320-233, A321-111, A321-112, A321-131, A320-211 et A321-231 de numéros de série (MSN) 0835, 0846, 0864, 0865, 0867, 0871, 0875, 0883, 0885, 0886, 0889, 0891, 0893, 0896, 0898, 0901, 0909 à 0911, 0917, 0918, 0923, 0924, 0930, 0932 à 0935, 0938, 0940, 0941, 0944, 0946, 0951, 0955, 0959, 0965, 0972, 0974, 0975, 0983, 0984, 0986, 0989, 0990, 0995, 0999, 1001, 1003, 1006 à 1009, 1012, 1014, 1023, 1026, 1031, 1032, 1035 et 1037.

RAISON :

Cette Consigne de Navigabilité fait suite à des constats récents de défauts de collage locaux entre le revêtement et des longerons, lisses et nervures de plusieurs caissons de dérive. Ce défaut de collage résulte de la contamination de la surface de collage lors du processus de production.

Cette condition, si non corrigée, pourrait compromettre l'intégrité structurale du caisson de dérive.

ACTION :

- 1) Sauf si déjà accompli, avant le 13 juillet 2000, effectuer l'inspection des zones définies par et en accord avec le Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-55A1027.
- 2) Si des défauts de collage sont découverts suite à cette inspection, réparer avant le prochain vol les zones affectées conformément aux instructions de réparation détaillées dans le Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-55A1027.

REF. : Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-55A1027
(ou toutes révisions ultérieures approuvées).

La présente Révision 1 a fait l'objet d'une diffusion télégraphique le 16 mai 2000. Elle remplace la CN originale 2000-208-148(B) qui a fait l'objet d'une seule diffusion télégraphique le 15 mai 2000.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

CN originale : Dès réception de la consigne
télégraphique émise le 15 MAI 2000
Révision 1 : Dès réception de la consigne
télégraphique émise le 16 MAI 2000

n/JJD

Date : 31/05/2000

AIRBUS INDUSTRIE
Avions A319/A320/A321

2000-208-148(B) R1